AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

Le SENAT.

VOL. X. MANITOBA. No. 1[illegible]

LE MÉTIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 26 AOUT, 1880

AVIS IMPORTANT

AUX

Voyageurs et Freteurs.

—o—

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES

—o—

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Baloche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au recoude de la Rivière Saskatchewan, donnant une réduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise. Un pont à été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadin

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'equipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécifications et autres détails

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880 } 17-f

De Grands Avantages

SONT OFFERTS

à ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à

A. S. MALLOCH,
St. Boniface

Des échantillons peuvent être vus au Magasin de M. Joseph Laporte, coin des Avenues Taché et Provencher, St. Boniface.

22 Juin, 1880. 1f

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Attirent l'attention de leurs pratiques et du public en général sur la grande réduction du prix de leurs marchandises.

Etoffes à Robe, Jupons Blanc, Jupes en Dentelle et de Soie, Collets de Dentelle, Parasols, etc., etc., etc., et aussi une grande quantité de coupons de toutes sortes.

N. B.—Nous avons toujours en mains le célèbre Fil de CLARK, M. E. Q. Marque de commerce, L'Elephant.

Stobart, Eden & Cie

29 Juillet, 1880 —12m

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce [illegible] remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir [illegible] soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les côtés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, [illegible] de [illegible], [illegible], [illegible], crampes dans l'estomac, choléra morbus, dyssenterie, coliques, brûlures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est très estimé où l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies ; au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

[illegible] en avait fait nous même une épreuve complète ; en conséquence tous ceux qui souffrent de douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans le [illegible] les maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à [illegible] les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour le nouvel [illegible], et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement [illegible] ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent ; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba

Grande Rue Winnipeg

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRÊTÉ SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE.)

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de légumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grainetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de Février et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

Avis.

Le Dr. T. Fafard, à ouvert un Bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN.

SOUMISSIONS POUR MATERIEL ROULANT.

La date pour la réception des soumissions pour la fourniture du matériel roulant du chemin de Fer Pacifique Canadien durant une période de quatre années, est prolongée jusqu'au deuxième jour d'août.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et Canaux.
Ottawa, 23 Juin 1880. } 5 f

SOUMISSIONS.

DES Soumissions seront reçues par le soussigné pour l'approvision alimentaire de la Prison de la Province jusqu'au Premier jour d'Aout prochain à midi pour les articles suivants :

Fèves cueillies à la main.
Thé noir.
Huile de charbon (la meilleure.)
Savon par boite.
Pain.
Bœuf.

Des échantillons devront accompagner la soumission et tous les articles devront être livrés sur demande.

COLIN INKSTER,
Shériff.

Winnipeg 15 Juillet 1880.

APPLICATION POUR

Transport de Licence.

—o—

Winnipeg—J. KEITH ; St. Boniface—MICHAEL FOGARTY.

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 29 Juillet, 1880. 2f

DEPARTEMENT

Des Travaux Publics.

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à Winnipeg jusqu'à mardi le dixième jour d'Août pour la construction de deux ponts, dont l'un à St. Norbert sur la Rivière Salle, dans la Municipalité de Cartier, l'autre sur la rivière à St. Joe dans la Municipalité d'Emerson. Il sera également reçues des soumissions pour faire les réparations nécessaires au Pont de la rivière aux Prunes dans la paroisse de St. Jean Baptiste dans la Municipalité de Morris. Les plans et devis peuvent être vus au Bureau des travaux Publics en même temps après le vingt sixième jour de Juillet courant.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg 1er Juillet 1880. 2f.

CONTRAT DE MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maitre Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi

Vendredi, le 27 Aout,

sur le pied d'un contrat pour l'année pour le transport une fois par semaine de la Malle entre les endroits suivants, à partir du PREMIER OCTOBRE PROCHAIN, savoir, entre

Archibald et Lorne,
Beaconsfield " Calf Mountain,
Blythfield " Headingly,
Gladstone " Richmond,
Grand Valley " Rapid City,
Mountain City " Crystal City,
Mountain City " Thornhill.

On peut avoir des imprimés contenant les renseignements quant aux conditions des contrats ci-dessus, ainsi que des formules de soumissions aux Bureaux de Poste aux extremités de chaque route ou à Winnipeg.

J. DEWE,
Inspecteur Général des P. de P.

Bureau de l'Inspecteur Général,
Ottawa, 20 juillet, 1880. 5f

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR.

OTTAWA, 25 JUIN, 1880.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que par ordre en Conseil du 19 juin 1880, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de révoquer la 7e clause de l'Ordre en Conseil du 24 Octobre 1879 au sujet de la vente des terres sur 110 milles de chaque côté du chemin de fer Pacifique Canadien, et d'ordonner que les *Scrips* en circulation de même que ceux qui pourront être émis, seront pris au pair en paiement des terres de chemin de fer et de préemption suivant la loi. *Les Scrips* en question sont les suivants :

1o. Permis d'engagement Militaire,
2o. " " " dans la Police.
3o. Scrips donnés aux chefs de familles Metis.
4o. Scrips donnés aux aux anciens colons
5o. Scrips donnés en commutatiton des droits de Commune et de foin dans Manitoba
6o. Scrips émis en paiment de réclamations contre les terres de la Puissance.

J. S. DENNIS,
Député Ministre de l'Intérieur.

LINDSAY RUSSELL,
Arpenteur Général.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC.

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

LE "METIS."

Jeudi, 26 Aout, 1880.

Le Candidat conservateur.

A une réunion des principaux chefs du parti conservateur tenue hier, il a été décidé, après mûre délibération, d'accepter le Capitaine Scott comme le seul candidat du parti. De fait, le choix s'est fait entre M. Norquay et lui, et c'est aux intéressés mêmes que la solution de la difficulté a été remise en dernier lieu.

Les amis de M. Murray, et nous sommes du nombre, espèrent qu'il retirera sa candidature et donnera au parti conservateur l'appoint sur lequel il reposait ses espérances. M. Scott s'est toujours montré l'ami de la justice et de la modération ; il assurait son appui au parti français en Chambre lorsque tous les députés anglais se liguaient pour nous écraser, et M. Royal pourra le regarder comme son allié dans toutes les questions qui intéressent spécialement le comté de Provencher.

M. Scott est arongiste, il est vrai, et ce n'est pas ce qu'il y a de mieux chez lui ; mais ses actes passés nous le montrent exempt de fanatisme et de préjugés, et il vaut assurément mieux que la plupart de ses confrères.

L'union du parti conservateur sur le choix de M. Scott nous garantit une victoire écrasante ; Winnipeg donnera au moins 300 voix de majorité, et nous n'avons aucun doute sur la fidélité des campagnes.

Il avait été question de M. Davis et de M. D. A. Smith ; le premier est absent, et le second n'aurait pu être élu que s'il y avait eu scission dans nos rangs ; d'ailleurs, lui aussi est absent. Nous n'avons pas besoin d'en dire davantage.

Ce qui nous reste à faire se réduit à peu et à beaucoup ; à peu, car la route est débarrassée et le champ est libre ; à beaucoup, car il s'agit de se voir, de s'entendre, de s'organiser afin de rendre éclatante la victoire de notre candidat, M. le Capitaine Scott.

ILLUSTRES VISITEURS.

Mgr. Spalding, Evêque de Péoria, (Illinois) est arrivé, lundi soir, à l'Archevêché, il était accompagné du très Rev. P. Kelly, Provincial des Dominicains aux Etats Unis, et du Rév. M. Power, curé à Minneapolis.

Mgr. Spalding, neveu de l'illustre archevêque de Baltimore, et primat des Etats Unis est un écrivain distingué, et auteur de plusieurs ouvrages remarquables. Sa Grandeur était depuis quelques jours en visite au Dakota, dans un but d'émigration ; et elle a voulu pousser jusqu'au Manitoba, saluer l'archevêque de St. Boniface.

Le Rév. Père Kelly est ce prêtre zelé qui s'est tant distingué par son dévouement à l'occasion des fièvres jaunes à Memphis. Mgr. Martin Marty, Vicaire Apostolique du Dakota, est arrivé mercredi soir, à l'Archevêché. Ce prélat est depuis, plusieurs années, l'infatigables missionnaire des Sioux aux Etats-Unis. Il y a cinq ans qu'il a entrepris la rude tache d'évangéliser les farouches tribus du Dakota, et il a la gloire d'être le premier missionnaire Catholique résident parmi eux : il a, aujourd'hui, la consolation de compter cinq missionnaires Bénédictins, et quinze religieuses, se dévouant à la conversion et à l'instruction de la nation.

La presse Catholique des Etats Unis a souvent retenti des éloquents appels du courageux missionnaire en faveur des Sioux. Chose étrange dans cette *terre de liberté* ! aux Etats Unis, on refuse au pauvre Sauvage la *liberté de conscience*.

Depuis que M. Carl Schurz Secrétaire de l'Intérieur, est à la tête du département des sauvages il n'entend pas que ceux-ci fassent usage de cette liberté. Sur onze réserves deux seulement sont catholiques ; les neuf autres sont fermées, interdites aux Missionnaires Catholiques. Sous le général Grant, nos missionnaires pouvaient au moins aller, à leur propres frais, sans recevoir aucun secours du gouvernement, évangéliser les Sioux des différentes réserves, ouvrir des écoles &c, mais sous M. Schurz les choses ne doivent pas se paser ainsi : Ce nouveau Bismark Américain met ses réglements de bureau bien au dessus de la constitution des Etats Unis qui assure à tous pleine liberté de conscience ; défense stricte aux Missionnaires Catholiques de sortir de leurs réserves ; exclusion systématique du catholicisme des autres réserves, au point que, de plusieurs frères demeurant sur différentes réserves, il faudra, d'après les réglements de M Schurz, que l'un soit Methodiste, l'autre Presbytérien, l'autre catholique. Il faut espérer qu'un état de choses si inique, ne sera pas de longue durée ; que le gouvernement finira par rendre justice aux réclamations du digne Evêque, et se rendre aux vœux de la nation entière, qui sur les bords du Mississipi jusqu'au Montana, et à la Saskatchewan redemande les *robes noires*, et refuse de donner sa confiance à ces prédicants salariés dont les honteuses spéculations, ont, il n'y a pas longtemps, créé aux Etats Unis un immense scandale qui a eu son retentissement dans la presse canadienne.

Mgr. Marty est originaire de la Suisse Allemande il est venu aux Etats Unis, il y a 21 ans, étant en visite des missions de son diocèse, qui est limitrophe de celui de St. Boniface, il a voulu, comme l'Evêque de Péoria, venir présenter ses hommages à Mgr. l'Archevêque, l'illustre apôtre de la foi au Nord Ouest Canadien, et constater de ses propres yeux, les étonnants progrès de la Réligion et de la civilisation à Manitoba.

Le *Globe* a une curieuse manière de prouver que M. McKenzie a consulté le Parlement du Canada dans le réglement de la question de la limite occidentale de la Province d'Ontario :—"Voyez le budget du "temps, dit il, et vous y apercevez "un crédit affecté aux dépenses de "la commission. Or comme le bud- "get est incorporé dans le bill des "subsides, il s'ensuit que le Parle- "ment Canadien a sanctionné par "une loi la nomination de la Com- "mission dont la décision sur la "matière doit être finale."

On peut répondre à une telle aberration de sens commun par un raisonnement identique : "Dans le "Budget de chaque année il se "trouve un crédit affecté aux obser- "vations météorologiques, or le "budget est incorporé dans le bill "des subsides ; dont le Parlement "canadien sanctionne par une loi "les observations météorologiques "de tel ou tel Vennor dont les pré- "dictions deviennent légales et obli "gent par cela même."

Nous ne savons où le *Globe* a appris l'art de raisonner ; mais nous affirmons qu'un élève de seconde du dernier de nos colléges qui oserait faire sérieusement un tel syllogisme serait immédiatement mis à la queue de sa classe.

Et c'est sérieusement que le *Globe* donne à ses naïfs lecteurs une telle couleuvre à avaler : voir plutôt le deuxième article éditorial du numéro du 18 courant.

UN DUEL

Voici en quels termes l'*Univers* parle de la lutte qui vient de s'engager en France entre Rochefort et Gambetta :

Les lampions sont éteints ; les chambres font silence. La France agitée et inquiète regarde anxieusement. Dans le champs clos de la politique sont descendus deux hommes dont la lutte va décider de son sort.

Les combattons ne sont pas Philippe—Auguste et Richard-Cœur-de-Lion. Il faut descendre plus bas, beaucoup plus bas.

Le premier n'est pas de race belliqueuse. Juif d'origine, sans patrie, la franc-maçonnerie a fait de lui depuis dix ans son principal instrument. M. de Bismark, qui a le premier révélé cette origine, ne s'est pas trompé. Né dans une famille nomade, il est devenu Français comme sen père ou son grand-père était devenu Génois—en passant. Un accident d'enfance l'ayant rendu impropre au service militaire, il a choisi à vingt et un ans la nationalité française. Cette nationalité obtenue, il l'a exploitée à outrance. C'est dans le sang.

Son bagage financier et politique était mince : en dix ans il est devenu riche et puissant. Comme beaucoup de gens de sa race, il n'a pas de courage, mais il a de l'audace. *Si non timent tument.*

En 1871, il a eu peur. La boursouflure de ses harangues s'est dégonflée en un instant. Il a fui devant M. Jules simon, et il est allé à Saint Sébastien compter ses économies. Peu à peu la confiance lui est revenue : l'habileté de son ami Clément Laurier venait si bien à bout des commissions de l'Assemblée. Il a repris son jeu avec une mise centuplée, nouant des intrigues, renversant ses adversaires et gagnant toujours.

Il a battu M. le duc de Broglie, plus habile à s'emparer du pouvoir qu'à s'en servir. Il a battu M. le maréchal de MacMahon, si brave quand il marche au canon, si crédule et si faible quand il croit gouverner. Il en a battu bien d'autres dans les coulisses parlementaires, n'ayant qu'une arme, toujours la même : la corruption. C'est encore un trait de race.

Il a écarté toute indépendance et toute intégrité. Il n'a plus autour de lui que des instruments dont leur grossièreté et leur servilisme font des valets. Les chambres, les ministres, les généraux, les parquets, les ambassadeurs n'ont d'autre volonté que la sienne. C'est le pouvoir absolu ou peu s'en faut.

Et voilà que cet homme si puissant, comme en 1872, est pris de peur. La parole s'arrête dans son gosier. Il a vu marcher vers lui un adversaire.

Cet adversaire a du moins du sang français dans les veines. Il n'a pas une escorte de cuirassiers ; mais une foule en délire, prête à l'émeute, le suit en l'acclamant.

Dévoyé, ayant depuis longtemps renié son origine, d'ailleurs mêlée, il en a conservé les qualités principales. Il n'a pas d'ambition ; mais il a toutes les haines accumulées de la souffrance et de l'exil. De la petite pierre qu'il tient dans sa fronde, il frappera au front le Goliath opportuniste. Puis il rentrera dans la foule où il disparaitra. Il ne sait ni guider ni contenir cette foule qu'il excelle à déchainer. Elle fera son œuvre de foule : elle détruira.

Ce n'est pas un César nouméen qui vient supplanter le César génois. Non c'est à l'heure fixée par la Providence, le châtiment qui approche.

Nous assistons à ce spectacle avec confiance. Les combattants s'entre-détruiront : aucun n'aura la victoire. La victoire de l'un serait la dernière des hontes ; celle de l'autre, la dernière des catastrophes.

Quand ils auront fait table rase, croyants, consolés, patriotes, vengés, Français régénérés, nous verrons s'accomplir les desseins de Dieu.

LA REPONSE DE M. de FRONTENAC.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

La flotte anglaise parut en vue de Québec 16 octobre au matin (1690) L'amiral Phipps détacha un officier pour sommer la place de se rendre Cet officier fut reçu sur le rivage ; on lui banda les yeux, et, avant de le conduire au château, on le promena longtemps autour de la ville, comme si l'on eût circulé parmi des chausse-trapes, des chevaux de frise et des retranchements.

Les troupes faisaient pendant ce temps un grand bruit avec les armes et les canons, pour augmenter encore la surprise du parlementaire, car les Anglais croyaient la ville désarmée et hors d'état de se défendre. Aussi, lorsque le bandeau tomba de ses yeux, et qu'il se vit en présence du gouverneur, au milieu d'une salle remplie d'officiers, il resta confus et présenta sa sommation d'un air qui contrastait avec l'arrogance des termes qu'elle contenait. Il se remit cependant bientôt, tira sa montre, qu'il présenta à M. de Frontenac pour lui montrer qu'il était dix heures et dit qu'il désirait qu'on le renvoyât à onze heures précises avec la réponse.

L'amiral Phipps demandait que les habitants du Canada se livrassent à sa discrétion, et qu'en bon chrétien il leur pardonnerait le passé.

Le gouverneur piqué du manque de convenance dans les termes de la sommation, répondit sur le même ton :

"Je ne vous ferez pas tant attendre ; dites à votre général que je ne connais pas le roi Guillaume ; que le prince d'Orange est un usurpateur, qui a violé les droits les plus sacrés du sang et de la religion en détrônant le roi son beau père, que je ne connais en Angleterre d'autre souverain légitime que Jacques II ; que votre général n'a point dû être surpris des hostilités qu'il dit avoir été faites par les français dans la colonie de Boston, quisqu'il a dû s'attendre que le roi mon maitre, ayant reçu sous sa protection le roi d'Angleterre, étant près de le placer sur le trône par la force de ses armes, comme j'en suis informé, m'ordonnerait de porter la guerre en ces contrées chez les peuples qui se seraient révoltés contre leur prince legitime. Quand votre général m'offrirait, ajonta t il, des conditions plus douces, croit il que, si j'étais disposé à les accepter, tant de braves gens y voulussent consentir, et voulussent me conseiller de me fier à la parole d'un homme qui a violé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur de Port Royal, d'un rebelle enfin, qui a manqué à la fidélité qu'il devait à son roi légitime, en oubliant tous les bienfaits qu'il en avait reçus, pour suivre le parti d'un prince qui se dit le libérateur de l'Angleterre et défendeur de de la foi, tout en détruisant les lois et les privilèges du royaume, et en renversant la religion de l'Etat. C'est ce que la justice divine, que votre général réclame dans sa lettre, ne manquera pas de punir quelque jour sévèrement".

Le parlementaire demanda une réponse écrite.

"Allez, lui dit M. de Frontenac, je vais répondre à votre maitre par la bouche de mes canons ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi."(GARNEAU —Hist. du *Canada*.)

LA FRANCE SOUS GAMBETTA.

Nous lisons dans l'*Avranchin*, 1er Aout :

" De toutes parts le désordre moral se traduit par une terrifiante succession de crimes, meurtres, sacriléges, etc. Les rues de Paris sont journellement le théâtre d'agressions, de scènes sanglantes. La semaine passée un brigadier de sergents de ville était mortellement frappé d'un coup de couteau, en plein jour, en pleine rue des plus fréquentées, rue Montmartre, par un chiffonnier qui s'écriait : "Je te tue au nom de la République !"—A Montmartre, un adjudant du 125e de ligne a été grièvement blessé et a failli être assommé à coups de pierres par cinq voyous.—A Saint Cloud, un caporal a grossièrement outragé et attaqué une pauvre religieuse venant du chemin de fer et que des passants, heureusement survenus, ont arrachée à ses brutalités.—L'instituteur laïque de Martizay a brisé avec une fourche, rapporte le *Journal d'Indre-et-Loire*, le crucifix qui ornait sa classe et dont la vue importunait ce parfait républicain, et en a enfoui les débris sous du fumier.—A Guingamp, la statue de la Sainte-Vierge, enlevée la nuit d'une chapelle, a été trainée dans la boue, la corde au cou, etc., etc. Les insultes, les menaces, les agressions contre les prêtres ne se comptent plus.

" On nous écrit d'une ville du centre : " Un jeune docteur X travaille à procurer des sages femmes gratuitement aux mères qui s'engageront à ne pas faire baptiser leurs enfants."

" Après les enterrements athées, l'impiété républicaine a trouvé moyen de faire encore des progrès dans l'horrible.

" M. l'inspecteur Gamin a refusé aux Frères de Ducey la faculté de jouer une petite comédie, ou même le chant de simples chansonnettes à leur distribution de prix. Il ne veut

a-t-il dit, que des choses sérieuses. Certes voilà un sérieux Gamin !"

La suppression des aumôniers militaires en France, a été mise en force le 1er août. C'est la suite de la persécution contre le clergé catholique.

LA FRANC-MAÇONNERIE.

Nous extrayons le passage suivant d'une magnifique lettre de Mgr. de Grenoble sur la *Franc-Maçonnerie* à propos de l'ouvrage du R. P. Deschamps, jésuite, sur le même sujet, livre qui est cause en partie, dit-on, de la dispersion de ses chers confrères de la compagnie de Jesus.

"Toutes les religions, dit Weishaupt, sont des chimères, et Jésus-Christ un imposteur. Donc il faut détruire toute religion.

"Voilà la doctrine que la Franc Maçonnerie se charge d'enseigner et qu'elle enseigne, autant qu'elle peut, et de plus en plus, à l'enfant, à la jeunesse, à l'âge mûr, à la vieillesse, aux riches, aux pauvres, à l'humanité tout entière. C'est pour remplir cette mission qu'elle veut ruiner l'Eglise catholique ; qu'elle ferme les écoles congréganistes, chasse les Jésuites, détruit leurs collèges disperse les Congrégations non reconnues, en attendant qu'elle disperse les autres, et qu'elle en arrive au Clergé aux évèques et au Souverain-Pontife.

"C'est par cette plénitude d'organisation, nous disait tout à l'heure le F. Goblet d'Aviéla, que la *Franc-Maçonnerie est en état de rivaliser avec sa grande ennemie : l'Eglise de Rome.*

"Puisque la Maçonnerie regarde l'Eglise de Rome comme une ennemie, si la Maçonnerie le peût, elle réduira cette ennemie au silence, c'est évident ; et le Christianisme, espère-t elle, aura vécu.

"Qu'on ne nous accuse pas d'exagération. Voici comment s'exprimait lui-même un des chefs de la secte, d'accord toujours avec le docteur de toutes les loges : "Notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du Catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard"

"Telle est l'idée-mère de la Franc-Maçonnerie et des sociétés sécrètes.

"Terminons en disant que cette idée, depuis cinquante ans surtout, a été prêchée avec ardeur par les loges; elle a pénétré dans la philosophie moderne, qui s'en inspire, dans les sciences et les arts ; dans les peuple et surtout dans la classe ouvrière des grandes villes.

"Les trois ou quatre millions de Francs-Maçons, qui sont répandus dans le monde, appertiennent à la bourgeoisie, pour la plupart. Eh bien : ce sont ces Messieurs qui ont adopté le programme suivant, que nous avons dit : Détruire 1o tout gouvernement, 2o toute Religion, 3o la propriété."

Il y a cent ans, dit la *Gazette*, qu'eut lieu l'une des plus remarquables démonstrations auxquelles l'absurdité du fanatisme populaire ait jamais donné lieu. Nous voulons parler des "Ementes Gordon" (*Gordon Riots*) qui ont fourni à Dickens de si émouvants tableaux pour son ouvrage "*Barnaby Rudge.*"

Deux ans avant cette émeute, Sir George Saville avait obtenu l'abrogation de quelques unes des lois qui pesaient sur les Catholiques Romains d'Angleterre, et qui étaient les mêmes que les lois pénales de l'Irlande bien qu'elles fussent souvent interprêtées comme ne s'appliquant qu'à cette dernière ile.

Quoiqu'il fût impossible de faire exécuter ces lois, vû leur extrême rigueur, la bigoterie de quelques personnes fut réveillée par l'abolition de ces lois. Ces fanatiques avaient pour chef un indigne fils du Duc de Gordon, qui, à cette époque, était député aux Communes. D'un esprit faible et avide de notoriété, Lord George Gordon avait assez de cet ascendant qui pousse la populace à des actes de violence. Il rassembla donc ses fanatiques dans les champs de St. George et les harangua. Il se rendit ensuite avec eux à la Chambre des Communes portant une pétition dans laquelle ils se plaignent des griefs dont ils avaient eu à souffrir par suite de lois pénales. Leur consigne était une de celles qui ont si souvent remuée les passions en conflit dans l'île sœur. On dut se servir de la force armée pour leur faire évacuer les coulisses de la Chambre. Ils se mirent alors à brûler plusieurs églises catholiques-romaines, ainsi que la résidence du baronnet, qui leur avait déplû en faisant abolir ces lois. Quelques jours après ils devancèrent les destructeurs de la Bastille, en incendiant Newgate et délivrant plusieurs centaines de prisonniers.

Durant plusieurs jours, là métropole ressemblait à une ville prise d'assaut, les boutiques étaient fermées et la populace était maîtresse de la situation.

Plus de quatre cent cinquante personnes furent tuées ou blessées. On arrêta enfin l'auteur de ces troubles, et on l'enferma dans la Tour ; quelque temps, après 59 des émeutiers furent condamnés et vingt-un mis à mort. Lord George Gordon, accusé de trahison, fut cependant acquitté. Mais il ne se corrigea point et, en 1793, il mourut atteint de folie dans la nouvelle prison de Newgate.

Nouvelles Locales

—Le céleri se cultive avec succès à St. Norbert.

—Payez votre abonnement et ce que vous devez au *Métis.*

—Assemblée électorale ce soir à Winnipeg, et demain soir à St. Boniface.

—La rentrée des élèves du Collége aura lieu mercredi prochain, le 1er Septembre.

—Les trains de fret traversent maintenant sur le pont temporaire de la Pointe Douglass.

—MM. les Commissaires Goulet et Lang sont en ce moment à la Rivière aux-Rats.

—Il pleut tous les jours, et mardi matin il a fait une gelée blanche légère. Les chemins se gâtent et les récoltes souffrent.

—L'Hon. D. A. Smith revient ce soir, dit-on ; et les gens bien informés ajoutent que M. Smith se présentera si M. Murray persiste à rester sur les rangs.

—M. Luxton, du *Free Press*, s'est vu forcé, par suite de l'excès de travail, de voyager quelque temps, et il est parti la semaine dernière pour une excursion sur les grands lacs.

—La compagnie du chemin de fer *Manitoba Southwestern*, *vulgo* du chemin du Dr. Schultz demande des soumissions pour la construction entière de la ligne jusqu'à Rock Lake.

—West Lynne, vis-à-vis Emerson, possède un journal ; propriétaires MM. J. F. Tennant et Jas. Hooper. Nelsonville, du côté de la montagne de Pembin, a aussi son organe depuis le 10, *Manitoba Mountaineer.*

—M. le Shérif Richard est parti samedi pour Battleford ; M. Ryan, magistrat stipendiaire du N.O., est arrivé, et nous signalons également le retour parmi nous de M. Desforges, de la Police à cheval du N.O.

—M John Lowell de Montréal, publiera le 18 courant, sa géographie à l'usage des écoles et des colléges. C'est un ouvrage d'une utilité et d'un mérite incontestables contenant 148 pages de texte, 45 mappes coloriées et 210 gravures. Le prix de l'ouvrage est de $1.50 et il sera en vente chez tous les libraires.

—Le juge-en-chef a rendu ces jours derniers une singulière décision dans la révision des listes électorales de Selkirk : après avoir siégé deux jours, après avoir une première fois renvoyé l'objection faite à sa compétence, après avoir admis un nombre considérable de nouveaux électeurs, il s'est subitement déjugé, et s'est condamné lui-même—non pas à l'amende ou à l'emprisonnement—mais à cesser de siéger.

—Nous attirons l'attention sur l'annonce de M. le Commissaire Begg dont le zèle, l'énergie et le patriotisme font autant que qui que ce soit pour apprendre à Québec et à Ontario à connaître Manitoba et ses riches agricoles. Les produits destinés aux grandes expositions de Montréal et de Toronto seront exhibés mardi prochain à l'hôtel de ville à Winnipeg, et le soir il y aura des discours.

—Il parait que S E. M. Cauchon n'a pas fait un voyage des plus agréables au Lac Travers ou *Cross Lake* : les gens lui ont demandé de payer s'il voulait avoir l'usage d'un char à manivelle pour aller plus loin, ce que Son Excellence a dédaigné de faire. Il nous semble que l'administration du Pacifique a fait en cette circonstance comme en tant d'autres, preuve d'une mesquinerie ou d'une grossièreté que Sir Charles Tupper blâmera, nous en sommes sûr. La mesquinerie n'a de place nulle part.

EN CHEMIN DE FER.—Un tout jeune et tout chétif gommeux se dispose à allumer un énorme londrès, et, s'adressant, d'une voix qui mue, à une grosse dame âgée, sa voisine :

—L'odeur du cigare vous incommode-t-elle, madame ?

—Non, monsieur, répond la dame pas du tout...Mais ne craignez vous-pas...pour vous-même ?

Annonces Nouvelles

PERDU !

Voilà à peu près deux mois, deux bœufs, dont un noir avec la figure grisâtre, âgé d'environ six ans, appartenant autre fois à Jerome Falcon de la Pointe de Chênes ; l'autre est rouge foncé, agé de deux ans, égaré dans le même temps. Aucune personne qui les ramenera au soussigné sera libéralement récompensé.

A. S. MALLOCH,

St. Boniface, 25 Aout 1880.

COMTE DE SELKIRK.

Aux Electeurs du Comté de Selkirk:—

MESSIEURS—Lorsque je vous fis connaître par la voie des journaux, mon intention de devenir candidat à l'élection qui doit avoir lieu bientôt, le parti libéral conservateur auquel j'ai été associé depuis ma jeunesse, était menacé de dissension et de union, dans ce Comté du moins ; et, par le besoin d'entente nous étions en danger de perdre l'élection. Je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui, qu'après plusieurs réunions convoquées à cette fin, l'entente la plus parfaite a été rétablie, le parti libéral conservateur est maintenant uni, et j'ai eu l'honneur d'avoir été choisi pour être le Porte étendard du parti à l'élection qui devra commencer par l'appel nominal, le 3 septembre prochain.

La victoire sera doublement précieuse pour nous, puis que nous serons unis au bureau de votation. Le mécontentement est maintenant disparu, il ne nous reste plus qu'à mettre la main à l'œuvre tous ensemble pour assurer notre succès. Nous ne craignons ni le danger ni la défaite.

THOMAS SCOTT,

Winnipeg 25 Aout 1880.

ARGENT A PRETER.

La "Manitoba Investment Association"—ou Société de Placements de Manitoba.

Prête des fonds sur la garantie de terres en culture et sur des propriétés de ville en plein rapport.

Debentures négociées.

Les frais d'actes et autres sont tarifées par l'Association et mis au plus bas chiffre.

BUREAUX :—Bloc de la Banque des Marchands.

A. McARTHUR,
Gérant.

Winnipeg 21 Août 1880.

PRODUITS D'EXPOSITION DE MANITOBA

A

l'Hotel de Ville, Winnipeg,

MARDI SOIR,

31 AOUT, 1880,

SOUS LE PATRONAGE DE

S. H. le Lieut.-Gouverneur.

Exposition des Produits de Manitoba qui vont être exhibés aux grandes expositions de

MONTREAL ET TORONTO,

à l'Hôtel de Ville, Winnipeg, mardi prochain.

La Salle sera décorée avec goût et les produits seront disposés avec art. Il y aura en outre une exhition de curiosités sauvages, tentes, wigwams, et autres objets sauvages.

Discours par l'Hon. M. Norquay, le Consul Taylor, Thos. Scott, M.P.P., l'Hon M. Royal, le Dr. Schultz, l'Hon. C. P. Brown.

Musique par la bande militaire du Prof. Hammerschmidt :

PROGRAMME.

I.

1 March Heroic .... Wohlke.
2 Andante et Allegro .... Schubert.
3 Selection .... Zimmerman
4 Nocturne .... Pling.
5 Polka de Concert .... Cox.
6 Pas vive .... Green

II.

1 The Tempest .... Guafuela.
2 Andante et Waltz .... Kiesler
3 Song without words .... Weidt.
4 Galop .... Kiesler.
5 Overture .... Kiesler.
6 God Save the Queen.

La plus belle exposition qui ait jamais été donnee au public.

Admission 25 cts.

La recette est destinée à solder les frais de l'Exhibition.

ALEX. BEGG,
Commissaire.

Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS

adressées au soussigné seront reçues au bureau des sauvages, à Winnipeg jusqu'à

MIDI, SAMEDI LE 4 SEPTEMBRE 1880.

Pour l'érection d'une Maison d'Ecole à North St. Peter, Réserve des Sauvages, suivant les plans et devis que l'on peut voir aux Bureaux des Sauvages à Winnipeg et au Fort de Pierres.

On n'accepte nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JAS. F. GRAHAM,
Surintendant Int. des Sauvages.

25 Août, 1880.

ELECTION DE SELKIRK.

Grand rendez-vous.

Une réunion de la masse des Electeurs se tiendra à l'Hôtel de Ville, à Winnipeg, le soir de jeudi prochain (aujourd'hui) à 8 heures.

Discours par le candidat conservateur et par les Hons. MM. Norquay, Walker, Royal, McMicken, et MM. Woodworth, Bathgate, Larivière et autres.

Vendredi soir a 8 heures assemblée dans la Salle du Conseil a St. Boniface.

Discours par les mêmes orateurs.

Winnipeg 25 Août, 1880.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées marquées "Pour la Surintendance du Nord Ouest du Département des affaires des Sauvages" seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à

MIDI LE 10e JOUR DE SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour l'approvisionnement suivant requis par le Département des affaires des Sauvages pour la Surintendance des affaires du Nord Ouest, savoir :

2,000 sacs de farine XXX,

La livraison devra se faire au Fort Ellice le 15 Octobre 1880.

Des échantillons devront accompagner les soumissions.

Toute soumission devra porter les signatures de deux personnes responsables disposées à cautionner l'exécution du contrat.

On pourra se procurer les autres renseignements au bureau du soussigné.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse des soumissions.

JAS. F. GRAHAM,
Surintendant Int. des Sauvages.

Bureau des Sauvages 19 Aout 1880.

AVIS.

Nous avons expédié nos comptes dernièrement, et prions nos débiteurs de solder au plus tôt ce qu'ils doivent au *Métis* pour annonces, ouvrages ou abonnement. Dans deux semaines, les comptes non soldés seront remis aux avocats pour collection. Ainsi que personne ne se formalise de la chose ; nous aurons attendu assez longtemps. Il y a des comptes ariérés depuis quatre ans.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE

DE LA

SCIE ROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Piéges,
Huiles,	Fil de laiton
Térébentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Collets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poêles de cuisine, Poêles de salon,
Poêles, Poêles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poêles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg. 1er Mai, 1879 1a

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont désireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai 1877. 1aa

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

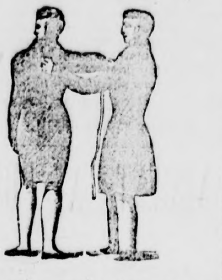

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

—(0)—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1a

ABONNEZ-TOUS

AU

JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest

l'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui désireront le recevoir voudront bien s'adresser à J. C. S. ROYAL. Gerant.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlés avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont servi, agissent plus promptement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir: il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatisme très douloureux, douleurs de rognons, ed poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités électriques possédées par ces emplâtres.

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guérissent à coup sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et préviennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été guéris d'une consomption ancienne et bien définie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

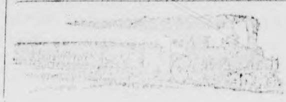

Chemin de fer Pacifique Canadien.

—o—

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Ar. Lac Travers.
Ex quotidien.		8am	10:45 am	
Accom. quotidien excepte dimanche	8am	9:15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement		7:30am		1:30 am

RETOUR.

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Arriveau Lac Travers.
Accom. quotidien excepté dimanche		11:30am.	3:45pm	
Accom. quotidien excepté dimanche			De 4:00pm	5pm
Ex quotidien.		5 pm	8pm	
Accom. samedi seulem. 2.3 pm			8:15pm	7:16pm

L'expédition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est-à-dire 47 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. Les trains mixtes de St. Paul et Breckenridge arrivent à St Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi, l'Express via Fergus Falls à 4.45 hrs. de l'avant-midi ; le train Exprès pour le Sud part de St. Vincent via Fergus Falls à 12.30 en midi et demi ; le train mixte via Breckenridge à 4.45 du soir.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considérables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessite de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siecle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent rendu avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualite et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner,

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Termes en ... Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. ... au clerge, aux instituteurs, aux marchands, etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description ... "franco" avec des échantillons d'ouvrage ; conditions liberales, circulaires, etc., s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE
775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—1af.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

—o—

A.A. C. LaRiviere – Alex. Kittson.

ST. BONIFACE, MANITOBA.

—o—

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétés Foncières.

Des Assurances sont accordées contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidélité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui désirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

Ce Grand Remède est au ... des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution il guerit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hemorrhoides, Fistules,

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Ainsi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 16 Oct. 1879 1a